

## **4 Grandes orientations pour le comité territorial**

### **22 objectifs stratégiques**

		Combien d'actions réalisées sur chacun de ces objectifs ?	Élu Responsable	PV
<b>1 Instaurer une gouvernance qui promeut les compétences et protège nos valeurs</b>				
1	1,100 Poursuivre structuration, professionnalisation, pérennisation des postes		DP	
2	1,200 Favoriser la participation des clubs et des élus à la gouvernance régionale		DP	
3	1,300 Expliciter les valeurs de référence du rugby régional et les faire vivre dans les associations		DP	
4	1,400 Développer la culture du projet, du contrat, de l'évaluation		DP	
5	1,500 Positionner le Comité en acteur partenaire de son territoire et des politiques publiques		DP	
<b>2 Prolonger le développement de la pratique et poursuivre la structuration des associations</b>				PR
6	2,100 Accompagner et soutenir les clubs (volontaires) dans les démarches de structuration		SM	
7	2,200 Poursuivre le développement de la pratique féminine		FL	
8	2,300 Aller à la rencontre de nouveaux publics		GJ	
9	2,400 Développer l'organisation d'événements promotionnels		PV	
10	2,500 Repositionner les arbitres dans la vie des institutions et des clubs		JPB	
11	2,600 Mettre en oeuvre un plan de développement du rugby Seven		JMR	
12	2,700 Mettre le développement durable au centre de nos pratiques		PR	
<b>3 Permettre la performance sportive "à la portée de tous", promouvoir la qualité</b>				EL
13	3,100 Élaborer et mettre en place une politique de formation continue des éducateurs et entraîneurs		CB	
14	3,200 Définir une politique de formation initiale qualitative		CB	
15	3,300 Améliorer les compétences des arbitres, inscrire l'arbitrage et la règle dans la formation		JPB	
16	3,400 Promouvoir les actions de préservation de la santé des pratiquants (sécurité...)		JCV	
17	3,500 Conduire une politique sportive performante pour nos sélections régionales		EL	
18	3,600 Développer les structures permettant aux meilleurs joueurs de se préparer pour le haut niveau		EL	
<b>4 Amener les jeunes à devenir acteurs et partenaires de notre développement et les « fidéliser »</b>				LSJ
19	4,100 Mettre en place des États généraux pour les U16 et U18 (réflexion générale)		DP	
20	4,200 Amener les jeunes à prendre des responsabilités dans les structures			
21	4,300 Former spécifiquement l'encadrement et les dirigeants concernés par ces catégories		CB	
22	4,400 Inciter les clubs à mieux prendre en compte les catégories jeunes U16 et U18			